

LA VILLE INVESTIT POUR VOUS



REPRISE DU CHEMIN DE HALAGE ENTRE L'ÎLE DE LA DÉRIVATION ET LA PROMENADE BOISÉE

NATURE DES TRAVAUX

Conformément à ses engagements de promouvoir les mobilités douces et d'offrir aux carriéroises et carrierois des conditions optimales de promenade et de circulation, la municipalité poursuit sa politique d'investissement en effectuant la reprise de l'enrobé du Chemin de halage dans sa partie comprise entre l'Île de la Dérivation et la Promenade boisée et en y installant un portique empêchant les véhicules de grand gabarit de l'emprunter.

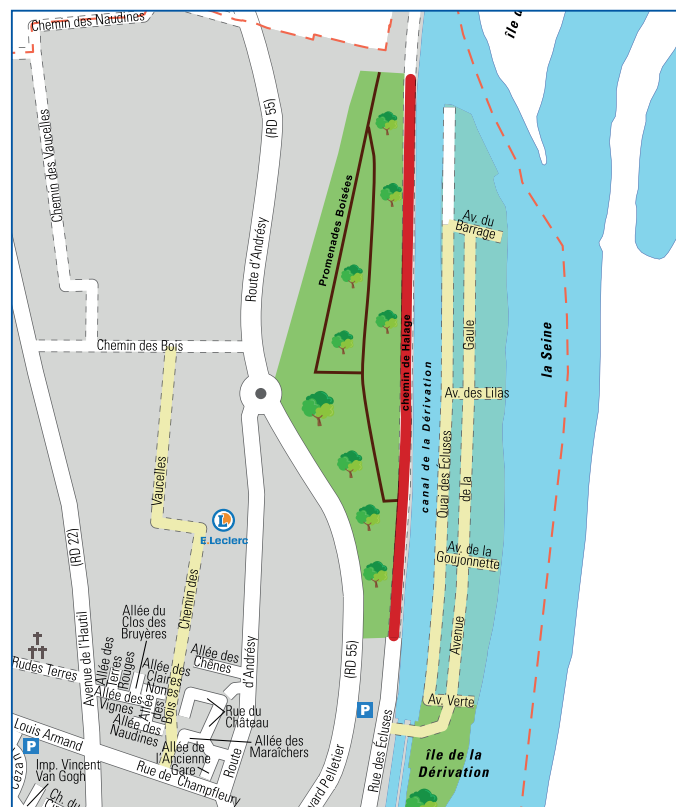
CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Du 28 juin à fin août

MONTANT

69 888 € TTC (dont 30 000 € du budget participatif communal alloué au Conseil de quartier Centre)

Infos+ : services.techniques@carrieres-sous-poissy.fr



Service communication de Carrières-sous-Poissy – 2023 • 01 39 22 36 00